COMPTE-RENDU

REUNIONS TERRITORIALES → BAR-LE-DUC – LE 6 FEVRIER 2018

Dans le cadre de **l'élaboration du Schéma Régional pour l'Aménagement, le Développement Durable et l'Egalité des Territoires (SRADDET)**, la Région Grand Est a souhaité débuter l'année 2018 par un temps fort de concertation au sein des territoires sur la stratégie du SRADDET.

Cette étape clé de partage, d'échanges et de consolidation du projet s'est déroulée en 13 rencontres territoriales qui avaient pour objectifs de :

- ✓ Diffuser largement la synthèse du diagnostic du SRADDET et partager une vision commune des atouts, des potentialités et des enjeux du Grand Est.
- ✓ Présenter le projet de stratégie du SRADDET en 40 objectifs, élaboré grâce au travail de co-construction en séminaires et aux contributions écrites reçues.
- ✓ Enrichir les objectifs par une approche territoriale dans une cadre participatif.
- ✓ Annoncer les étapes suivantes d'élaboration du fascicule, document de mise en œuvre des objectifs à travers des règles et des mesures d'accompagnement.

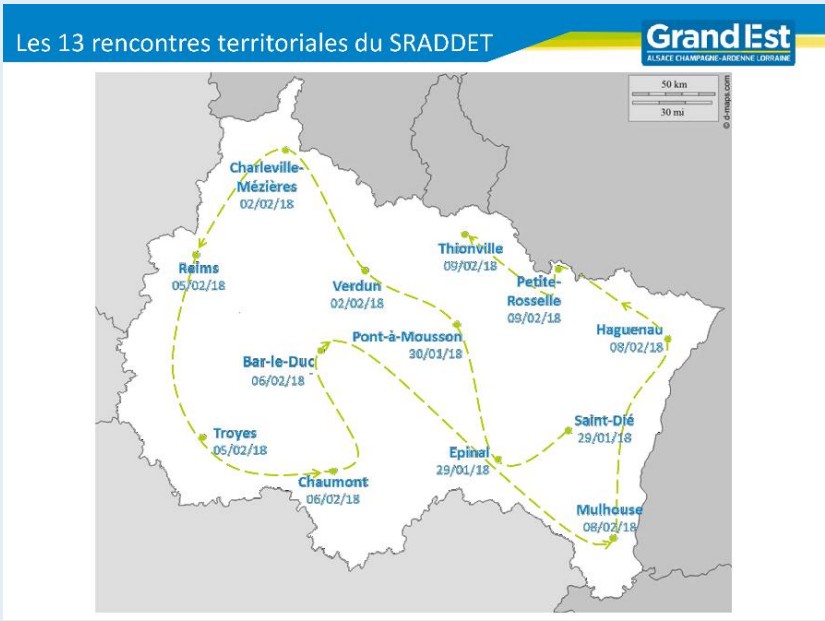

Cette réunion territoriale tenue à Bar-le-Duc a rassemblé 51 personnes principalement élus des EPCI, SCOT, Pays, Départements et Communes ainsi que des représentants professionnels et associatifs.

Accueil :

Martine Joly introduit la rencontre en sa qualité de Maire de Bar-le-Duc et Présidente de la Communauté d'agglomération Meuse Grand Sud. Elle remercie la Région pour son invitation à contribuer à l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des territoires. Il s'agit en effet d'une belle opportunité pour le territoire du Grand Est. Le Schéma régional doit porter une ambition forte et fédérer l'ensemble des acteurs et des territoires. Il doit tout particulièrement répondre aux enjeux de désenclavement des espaces ruraux, de développement des transports et mobilités, de préservation de la biodiversité et de sobriété énergétique.

Démarche et Calendrier

Franck Leroy, Vice-Président délégué à la cohésion territoriale, la contractualisation et à l'équilibre des territoires, et co-Président du COPIL SRADDET présente ensuite les modalités et le calendrier d'élaboration du SRADDET. Il rappelle notamment que le SRADDET a pour objectifs de :

- ✓ Mettre en cohérence, simplifier et articuler au sein d'un document unique de nombreux schémas régionaux préexistants. Il s'agit donc d'un document intégrateur et multithématique.
- ✓ Structurer l'aménagement et le développement de la région autour d'axes forts et d'une stratégie définie pour 25-30 ans et partagée avec l'ensemble des acteurs. Pour ce faire, la Région a mis en place un large dispositif de concertation. La participation importante observée lors des séminaires organisés au 2ème trimestre 2017 (2 500 personnes mobilisées au total) et annoncée sur les rencontres territoriales permet en effet à la Région de co-construire des objectifs et des règles à la hauteur des ambitions du Grand Est et compatibles avec les projets locaux. Par ailleurs, des temps de contributions directes par courrier ou en ligne sont organisés pour permettre une expression plus individuelle et ciblée.
- ✓ Définir des règles communes sans pour autant créer de tutelle dans le respect du principe de subsidiarité. Le SRADDET est en effet un document opposable avec, pour les SCOT, PLU, Chartes de PNR, PDU et PCAET, un rapport de prise en compte des objectifs et de compatibilité aux règles générales.

Présentation du projet de diagnostic et des enjeux

Les principaux enseignements du diagnostic, réalisé à partir des contributions, des premiers temps de concertation et des expertises techniques mobilisées dans la démarche, sont ensuite présentés par la Région. Pour plus de détails, se reporter à la synthèse distribuée et au support de présentation projeté, les deux étant accessibles en ligne.

Présentation de la stratégie en 3 axes et 40 objectifs

Puis, afin de co-construire le SRADDET avec les acteurs des territoires, l'essentiel de la rencontre est consacré à la présentation et aux échanges autour des 3 axes et 40 objectifs du projet de stratégie régionale proposé.

Axe 1 Grand Est, terre de coopérations, solidaire et européenne

Entièrement fibrée, maillée de réseau de transport et d'énergie, traversée par des corridors écologiques, la région Grand Est est bien structurée. Ses centralités urbaines fonctionnent en réseau et optimisent les échanges. Espace de coopération, elle incarne le fait européen.

Nos territoires connectés

Le Grand Est renforce son attractivité en consolidant ses réseaux numériques, énergétiques, écologiques et de transports. Le développement des pôles urbains en lien avec leurs territoires d'influence et des interconnexions avec les régions voisines et les pays frontaliers permet à la région d'être mieux structurée, au service de ses habitants.

1 ▪ Connecter chaque habitant et chaque entreprise au très haut débit et développer les usages du **numérique**

2 ▪ Structurer les territoires et consolider l'**armature urbaine**

3 ▪ Pérenniser les **infrastructures de transport**, en particulier son réseau capillaire secondaire

4 ▪ Préserver et reconquérir les **corridors écologiques** (trame verte et bleue)

5 ▪ Adapter les réseaux de **transport d'énergie** (électricité et gaz)

Une même ambition pour chaque territoire

Le développement des solidarités et des réciprocités entre les territoires permet une meilleure cohésion régionale. Des coopérations renforcées où chacun a sa place donneront lieu à un rééquilibrage harmonieux notamment pour le désenclavement des secteurs ruraux.

6 ▪ Rechercher les **solidarités interterritoriales** en s'appuyant sur les spécificités des territoires

7 ▪ Développer les solidarités amont/aval et urbain/rural dans la **gestion de l'eau**

8 ▪ Désenclaver les **territoires isolés** et gommer les **effets frontières**

Une mobilisation collective

Le devenir de nos territoires se fera par la mobilisation de l'ensemble des acteurs et des citoyens de la région. Il s'agit, dans tous les domaines d'action, de favoriser la coopération, l'expérimentation et l'engagement à tous les niveaux de décision.

9 ▪ S'ouvrir sur le monde, renforcer toute forme de **coopération et expérimenter**

10 ▪ Organiser **les gouvernances** dans les grandes thématiques du schéma

11 ▪ Associer les **acteurs du territoire** dans la mise en œuvre de cette stratégie

12 ▪ Améliorer la connaissance, sensibiliser et encourager l'**implication du citoyen**

PROJET

→ **Questions/remarques sur les infrastructures de transports**

- Un participant souligne les importantes inégalités en matière de transport entre les territoires. En effet, de nombreux espaces font face à un désengagement de la SNCF sur certaines lignes de transport de voyageurs et à la baisse de l'utilisation du rail pour le fret. Ainsi, le trafic est à la baisse, ce qui constitue un enjeu écologique important sur les grandes distances.

Réponses : Au niveau du transport de voyageurs il y a un désengagement de l'Etat sur certaines lignes, qui ne sont plus rentables et dont le manque d'entretien ne permet plus d'assurer la sécurité des voyageurs. Il y a par ailleurs un enjeu avec le fret car on assiste à son report massif sur les routes, créant des problématiques d'entretien des infrastructures. La Région partage les constats et souhaite réfléchir à des modes alternatifs.

→ **Questions/remarques sur la biodiversité et la trame verte et bleue :**

- Un autre participant rappelle les antagonismes entre le développement de projets éoliens et solaires et la préservation des corridors écologiques et les freins au développement de l'autonomie énergétique imposée par les réglementations.

Réponses : Il n'y a pas forcément d'antinomie. La question des corridors écologiques doit être traitée avec précaution mais un compromis peut être trouvé selon les enjeux et les territoires. En effet, le Grand Est est suffisamment étendu pour parvenir à un équilibre. Dans tous les cas, il y un véritable enjeu de développement des énergies renouvelables et notamment dans le cadre de projets participatifs et du respect des enjeux écologiques.

- Un représentant de la Ligue de Protection des Oiseaux confirme que les enjeux de biodiversité et de transition énergétique sont conciliables. D'ailleurs, la Région Grand Est a défini un schéma de développement éolien auquel la Ligue de Protection des Oiseaux a participé pour permettre cette conciliation.

→ **Questions/remarques sur l'armature territoriale :**

- Un représentant de l'Agglomération de Saint-Dizier explique que la Communauté d'agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise et la Communauté de communes, Vitry, Champagne et Der, ont souhaité élaborer une contribution écrite commune au SRADDET au regard des complémentarités qui sont les leurs. Les deux territoires s'articulent en effet autour de trois villes moyennes qu'il convient de conforter. Il rappelle que des appels à projets ont récemment été lancés par l'Etat et s'interroge sur le rôle de la Région pour les accompagner.
- Un citoyen regrette que l'Etat concentre ses investissements sur les métropoles en affirmant qu'ils entrainent des bénéfices sur les autres territoires. Il précise en effet que ces effets sont très peu visibles en réalité et qu'il est donc nécessaire d'assurer un équilibre territorial.

Réponses : Le pacte de ruralité soutenu par la Région va dans ce sens, puisqu'il vise à conforter les centralités rurales. Les villes moyennes ont longtemps été oubliées à tort. De plus, l'aménagement numérique des territoires et l'accès au Très Haut Débit sont des préoccupations majeures de la Région en faveur du désenclavement des territoires ruraux. En effet, l'objectif fixé est d'assurer une couverture égale pour tous les territoires.

→ **Questions/remarques sur l'élaboration du SRADDET :**

- Le Président du Pays Barrois partage l'ensemble des axes stratégiques présentés mais alerte sur la densité d'objectifs. Par ailleurs, il précise que les territoires sont impactés par d'importants projets qui pourraient les perturber et se faire concurrence. L'enjeu est donc de parvenir, au sein même de la région, à dialoguer afin que l'ensemble des projets soient cohérents.

Réponse : La volonté de la Région est de dialoguer avec les territoires afin de respecter les spécificités de chacun tout en s'inscrivant dans un projet régional plus global. C'est pour cela que les agences

territoriales ont été créées et qu'elles doivent constituer le premier contact des territoires pour faire remonter les problématiques rencontrées. La cohérence passera par ce travail de proximité.

Axe 2 Grand Est, terre de richesses et de savoir-faire

Riche de ses territoires variés, la région Grand Est développe son économie locale en conciliant compétitivité, efficacité énergétique et qualité environnementale. Elle se positionne sur les filières durables et l'excellence de ses produits. Elle attire par son patrimoine culturel et naturel qu'elle valorise et préserve. Elle offre à ses habitants bien-être et qualité de vie pérenne.

Nos ressources, moteurs de l'économie locale

Le Grand Est met à profit les ressources et les savoir-faire spécifiques de son territoire. Ces richesses sont valorisées et développées durablement dans le respect des enjeux écologiques.

13 ▪ Créer les conditions favorables au développement **économique territorial**

14 ▪ Conforter l'**agriculture de demain** productive et de proximité

15 ▪ Valoriser la **ressource en bois** avec une gestion multifonctionnelle des forêts

16 ▪ Développer le mix énergétique avec les **énergies renouvelables**

17 ▪ Généraliser les **rénovations énergétiques du bâti**

18 ▪ Valoriser les **plateformes de transport multimodales** (notamment le fluvial)

Une belle région où il fait bon vivre

Les richesses de notre territoire, paysagères, culturelles, patrimoniales ainsi que la qualité de vie qu'il offre, constituent des atouts à promouvoir pour faire rayonner le Grand Est.

19 ▪ Véhiculer une **image positive** du Grand Est, un récit commun

20 ▪ Développer le **tourisme** en valorisant nos spécificités territoriales

21 ▪ Miser sur la **culture** comme un des facteurs d'attractivité des territoires

22 ▪ Renforcer l'offre de **santé** et valoriser l'**offre sportive et de nature**

23 ▪ Optimiser les **services de proximité et leur accès** (mobilité, numérique)

Une nature préservée et valorisée pour les générations futures

C'est une responsabilité majeure du Grand Est, à l'égard de ses habitants et des générations futures, de préserver le patrimoine naturel spécifique de notre région, sa ressource en eau, sa biodiversité, ses espaces.

24 ▪ Améliorer la **qualité de l'air et de l'eau** en lien avec la santé

25 ▪ Gérer la quantité de la **ressource en eau**

26 ▪ Préserver le **patrimoine naturel**, les paysages et les fonctionnalités des milieux

27 ▪ Économiser le **foncier**

28 ▪ Adapter les capacités et la localisation des **installations de traitement des déchets**

PROJET

→ **Questions/remarques sur la forêt**

- Un représentant du Pays Barrois regrette l'arrêt de l'appui assuré par des agents du Centre de Formation Professionnelle Forestière du fait d'un manque de financement.

Réponses : Sur cette question, un représentant de la Chambre d'Agriculture de la Meuse répond que celle-ci répond actuellement à un appel à projet national sur les moyens mis en œuvre autour de la forêt et nous attendons une décision prochainement. La situation se débloquera à l'issu de cette décision.

- Un citoyen précise que la prolifération de certains gibiers peut nuire à la préservation de la forêt.

Réponse : L'équilibre sylvo- cynégétique est effectivement un sujet identifié par la Région.

→ **Questions/remarques sur la santé**

- La Maire de Bar-le-Duc interroge la Région sur l'aide qu'elle peut apporter aux territoires sur le sujet important de la santé.

Réponses : La baisse de la démographie médicale est une problématique rencontrée par de nombreux territoires, d'autant plus que, dans les cinq prochaines années, la moitié des médecins partiront à la retraite. La Région travaille donc avec l'ARS sur ces sujets qui doivent également être portés au niveau national. Il y a en effet un problème de fond lié au numerus clausus et aux groupements hospitaliers de territoire qui se sont structurés sans réelle prise en compte des réalités de terrain.

→ **Questions/remarques sur la gestion des déchets :**

- Un représentant de la Communauté d'agglomération Meuse Grand Sud demande si le traitement des déchets sera délocalisé en zones denses.

Réponses : La Région est devenue compétente en matière de gestion des déchets et le travail à cette échelle va permettre de positionner les infrastructures en lien avec la structuration des territoires. Un champ de réflexion nouveau s'ouvre donc et doit être pensé avec les territoires concernés dans le cadre du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) en cours d'élaboration.

Axe 3 Grand Est, terre d'innovations et de solutions durables

Tournée vers l'avenir, créative et audacieuse, la région Grand Est organise les mobilités de demain et œuvre pour un urbanisme renouvelé où vivre ensemble porte ses fruits. Ses citoyens sont acteurs des changements et contribuent à un développement durable et exemplaire.

De nouveaux comportements pour respecter la planète

En matière d'aménagement, d'urbanisme et d'habitat, le territoire évolue et fait appel à la responsabilité de tous. Dans cette dynamique de transition, de nouvelles pratiques et des modes de vie qui tiennent compte des grands enjeux environnementaux sont à adopter.

29 ▪ Optimiser le foncier et **respecter les corridors écologiques**

30 ▪ Faire du **renouvellement urbain de qualité** et résilient aux risques et au changement climatique

31 ▪ Mettre les **mobilités au cœur de l'urbanisme**

32 ▪ Adapter l'**habitat** aux dynamiques, aux modes de vie et généraliser les rénovations énergétiques

33 ▪ Responsabiliser le citoyen, encourager les **démarches participatives** et les dialogues interculturels, interreligieux, intergénérationnels

Des solutions économiques durables face aux mutations du monde

Pour faire face aux mutations profondes, telles que le changement climatique et la révolution numérique, des solutions innovantes et durables sont mises en œuvre. Elles renouvellent nos modèles de production, de consommation et de gestion des déchets.

34 ▪ Promouvoir l'**économie circulaire** pour limiter le gaspillage des ressources, des matières premières et des énergies

35 ▪ Réduire, recycler et **valoriser les déchets** et diminuer l'exploitation des ressources

36 ▪ Rechercher l'**efficacité énergétique** industrielle et accompagner l'économie verte

37 ▪ Anticiper les impacts du changement climatique et accompagner les mutations des **bassins industriels** et l'**agriculture de demain**

38 ▪ Réinventer le **modèle économique des transports** et préparer ses évolutions

Des mobilités réinventées et responsables

Pour que tous les habitants bénéficient de facilités de déplacement sur l'ensemble du territoire régional, l'offre de mobilité s'appuie sur des choix diversifiés et complémentaires. La mobilité répondra aussi aux enjeux des flux de marchandises avec des transports plus propres et durables.

39 ▪ Promouvoir les **mobilités nouvelles, durables et solidaires**

40 ▪ Devenir une référence en matière de **logistique de demain**

PROJET

Par manque de temps, aucun échange n'a eu lieu sur l'axe 3 mais de nombreux sujets ont été abordés dans le cadre des autres axes.

Résultats des questionnaires individuels

Des questionnaires individuels permettant à chaque participant d'exprimer son accord avec les objectifs proposés et de les commenter ont été distribués. Parmi les 10 questionnaires recueillis sur cette réunion, les objectifs sont partagés à 63,5% (contre 76% à l'échelle de toutes les réunions territoriales), 5,5% (3,3%) des réponses concernent un objectif non partagé et 31% (20,7%) ne se prononcent pas.